

**CONCOURS ECRICOME TREMPLIN 1&2
SESSION COMPLÉMENTAIRE 2023**

Communiqué de presse du lundi 22 mai 2023

**ECRICOME OFFRE DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS
AUX ÉTUDIANTS SOUHAITANT PARTICIPER AUX CONCOURS
ECRICOME TREMPLIN 2023**

*ECRICOME propose aux étudiants qui auraient manqué les dates d'inscription de la session principale des concours ECRICOME TREMPLIN 1 et 2 de s'inscrire à la session complémentaire.
La session complémentaire se déroulera entre le 21 juin et le 31 août 2023.*

Description de la session complémentaire TREMPLIN

Lors de la conférence de presse ECRICOME du 7 octobre 2022, les écoles membres du concours ECRICOME TREMPLIN annonçaient la création d'une session complémentaire adossée aux concours TREMPLIN 1 et 2.

Les sessions complémentaires TREMPLIN 1 et TREMPLIN 2 organisées par ECRICOME sont considérées comme parties intégrantes des sessions de concours ECRICOME TREMPLIN 1 ou TREMPLIN 2 2023.

La session complémentaire sera ouverte aux candidatures à l'issue de TREMPLIN AFFECTATIONS, du **mercredi 21 juin au jeudi 31 août 2023**.

Les sessions complémentaires TREMPLIN 1 et 2 ont vocation de permettre aux nouveaux candidats titulaires ou en cours d'acquisition d'un Bac+2/Bac+3 et aux candidats n'ayant pas terminé leur inscription lors la session principale de concourir pour nos écoles.

Précisions concernant les modalités de fonctionnement de la session complémentaire :

- Les écoles du concours commun TREMPLIN 1 ou 2 y participent librement à l'instar de PARCOURSUP ;
- Les écoles participant à la session peuvent arrêter leur recrutement librement. Les candidats en sont avisés en temps réel ;
- Les noms des écoles participantes avec le nombre de places ouvertes à la session complémentaire seront communiqués lors de l'ouverture des inscriptions ;
- Le nombre de places ouvertes de référence est celui publié au Bulletin Officiel du MESRI (couvrant la session principale et la complémentaire).

Les modalités des épreuves et les exigences académiques sont en tous points identiques à la session principale. Les coefficients, ainsi que les barres d'admissibilité ou d'admission sont également identiques.

Compte tenu des contraintes de jury portant sur la période estivale, les candidats pourront passer leur oral d'anglais et leur entretien de motivation **en visioconférence synchrone**. La nature des épreuves orales est également identique.

Les profils des candidats autorisés à concourir

Les étudiants en recherche d'un établissement d'enseignement supérieur pour la rentrée académique 2023/2024 ou les étudiants qui auraient manqué les inscriptions lors de la session principale, pourront participer* à la session complémentaire du concours ECRICOME TREMPLIN 1 ou 2. Précisons que **les prérequis de diplômes éligibles sont inchangés.**

ECRICOME organisera des sessions de test de logique TAGE2© et TAGE MAGE© en juin et en juillet. A contrario, ECRICOME ne proposera pas de session de test TOEIC. Il appartiendra au candidat de fournir un score parmi les cinq tests éligibles.

La session complémentaire TREMPLIN 1 ou 2 fait l'objet d'un règlement additif* au règlement général des concours consultable sur notre site web :

[l'additif au règlement général des concours ECRICOME TREMPLIN 1 et 2 – Session complémentaire](#)

Une plaquette spécifique à destination des candidats a été produite et est [disponible ici](#).

**Voir les conditions précises d'éligibilité de candidature et les restrictions dans le règlement additif*

Contact :

Émilie CÔME – Responsable de la communication : emilie.come@ecricome.org